



Commission
européenne



Reactivate

Un guide pour les demandeurs
d'emploi et les employeurs

Dispositif de mobilité au sein de l'UE
pour les demandeurs d'emploi de
plus de 35 ans

eures.europa.eu



Europe sociale

EURES est un réseau de coopération entre la Commission européenne et les agences publiques de l'emploi des États membres de la EEE (les États de l'UE plus la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et d'autres organisations partenaires). La Suisse participe également à la coopération EURES. Le réseau soutient la mobilité des travailleurs et propose des services de haute qualité pour les travailleurs comme pour les employeurs. EURES constitue l'un des trois piliers de l'EaSI, le programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale pour la période 2014-2020.

La présente publication est financée par le programme de l'Union européenne pour l'Emploi et l'Innovation sociale «EaSI» (2014-2020).

Pour obtenir davantage d'informations, consultez la page: <http://ec.europa.eu/social/easi>

La Commission européenne, ou tout individu agissant au nom de la Commission, ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans la présente publication.

© photos: Shutterstock

Toute utilisation ou reproduction des photos qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne doit être expressément autorisée par le détenteur des droits de la photo.

Europe Direct est un service qui vous aide à trouver les réponses à vos questions concernant l'Union européenne.

Numéro de téléphone gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(* Les informations fournies sont gratuites, comme la plupart des appels (bien que certains opérateurs, certaines cabines téléphoniques et certains hôtels peuvent vous facturer des frais).

Vous trouverez des informations complémentaires sur l'Union européenne sur internet (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2016

ISBN 978-92-79-67009-1 - doi:10.2767/090173 (PDF)

© Union européenne, 2017

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Contenu

Qu'est-ce que <i>Reactivate</i> ?	4
<i>Reactivate</i> pour les demandeurs d'emploi	6
<i>Reactivate</i> pour les employeurs	8
<i>Reactivate</i> en un clin d'œil	10
En savoir plus sur <i>Reactivate</i>	12
Obtenir des conseils et des informations	14
Références utiles	14

Qu'est-ce que **Reactivate**?

Reactivate est un dispositif de mobilité au sein de l'UE pour les demandeurs d'emploi de plus de 35 ans. Il aide les citoyens à trouver un emploi, des apprentissages ou des stages, dans un autre État membre de l'UE.

Ce dispositif aide par ailleurs les employeurs, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), à recruter des individus dans toute l'Union européenne.



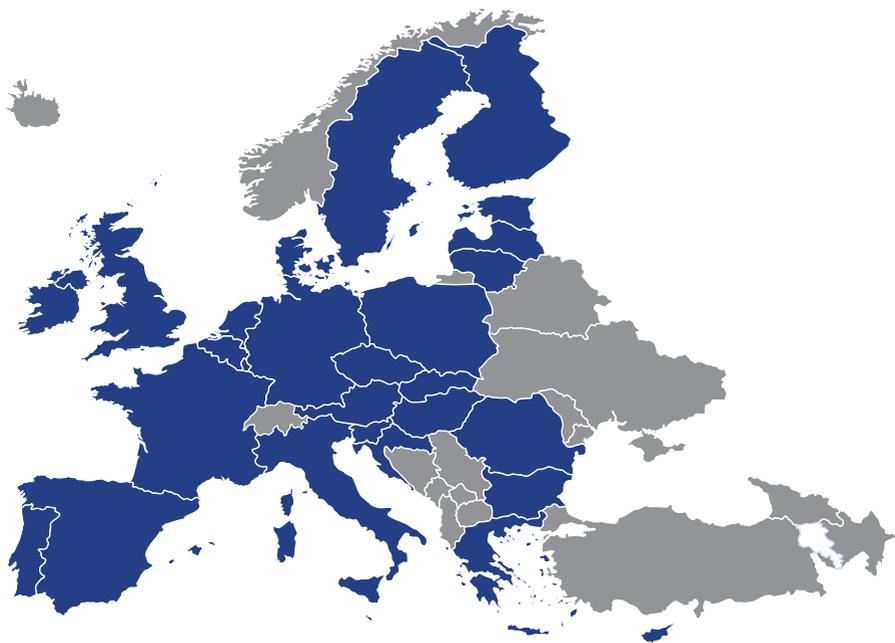
Quels sont les avantages?

Reactivate est mis en œuvre par des consortiums d'agences de l'emploi de l'UE. Des informations, des services de mise en correspondance des besoins, des placements, et un appui financier sont mis à la disposition des demandeurs d'emploi et des employeurs. L'ensemble des services est gratuit, et adapté à vos besoins.

En outre, en mettant en contact les demandeurs d'emploi et les employeurs (et vice versa) dans l'ensemble de l'UE, **Reactivate** peut vous aider à trouver les offres d'emploi que vous cherchez, et renforcer la compétitivité des entreprises de l'UE.

Quels sont les pays participants?

Reactivate est ouvert à tous les États membres de l'UE, bien que des services sur place ne puissent être disponibles que dans les pays membres des consortiums. Tout citoyen ou employeur de l'UE peut toutefois avoir accès à ce dispositif afin de trouver un emploi ou des employés dans un autre pays participant.



La couverture géographique de *Reactivate*:

États membres de l'UE

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Reactivate pour **les demandeurs d'emploi**

Trouver un emploi ou avoir accès à des opportunités de formation

Comment *Reactivate* peut-il m'aider?

Les agences de l'emploi de *Reactivate* peuvent apporter gratuitement un soutien, des informations et une assistance pour vous aider à trouver et à poser votre candidature pour un emploi, un apprentissage ou un stage dans un autre État membre de l'UE participant. Elles proposent également des conseils et des services d'orientation afin de vous aider à vous préparer à votre nouveau poste.

Selon les pays, différents services sont proposés, par exemple une aide pour la formation en langue pour vous aider à vous installer dans votre nouveau pays, ou d'autres activités préparatoires utiles.

Qu'en est-il du soutien financier?

Reactivate propose une aide financière pour vous aider à couvrir les frais suivants, entre autres:

- les déplacements pour vous rendre à un entretien d'embauche,
- votre déménagement et celui des membres de votre famille (conjoint et enfants) à l'étranger,
- formation en langue,
- reconnaissance de vos qualifications.

D'autres mesures de soutien financier peuvent être octroyées (cf. p.11).

Astuce!

Si vous séjournez temporairement à l'étranger et que vous êtes éligible pour la **carte européenne d'assurance maladie (CEAM)**, vous pouvez l'utiliser pour accéder gratuitement ou à tarif réduit à des soins de santé, le cas échéant. Vous devrez également prévoir votre propre assurance voyage.

Important:

Les demandeurs d'emploi doivent être inscrits auprès d'une agence de l'emploi Reactivate. Les services destinés à votre recrutement, mise en correspondance et placement doivent être fournis par Reactivate, si vous souhaitez être éligible pour obtenir un soutien financier. Vous inscrire ne signifie pas que vous verrez octroyer une offre d'emploi ou un soutien financier.

Puis-je utiliser *Reactivate*?

Bien sûr, tant que vous êtes:

- ▶ âgé de 35 ans minimum, ✓
- ▶ citoyen d'un État membre de l'UE, ✓
- ▶ résidant légalement dans un autre État membre de l'UE, ✓
- ▶ prêt à déménager dans un autre État membre de l'UE pour un emploi, un stage ou un apprentissage. ✓

Reactivate est destiné aux demandeurs d'emploi au chômage, notamment aux chômeurs de longue durée, mais vous pouvez également faire appel à ce service si vous souhaitez vous réorienter. Le dispositif est ouvert à des candidats ayant divers parcours en termes d'éducation et/ou d'expérience professionnelle.

L'offre de stages et d'apprentissages est variable, mais peut se révéler limitée par rapport au nombre d'offres d'emploi.

Intéressé?

Pour en savoir plus, consultez une agence de l'emploi *Reactivate*.

Allez à la page 14 pour découvrir comment vous inscrire et profiter de *Reactivate*.



Reactivate pour **les employeurs**

Trouver des employés

Comment *Reactivate* peut-il m'aider?

Reactivate fournit gratuitement des services aux employeurs afin de les aider à recruter des individus pour leurs postes vacants difficiles à pourvoir.

Si vous êtes un employeur, *Reactivate* peut vous aider à trouver de nouveaux candidats en vous mettant en correspondance avec des demandeurs d'emploi dont le profil répond à vos critères, âgés de plus de 35 ans, et résidents d'autres États membres de l'UE.

Cette aide peut prendre plusieurs formes:

- gestion des offres d'emploi et des postes vacants,
- trouver des candidats dont le profil correspond au poste proposé disponibles à l'étranger,
- préparation en amont de l'arrivée du nouvel employé.

Qu'en est-il du soutien financier?

Reactivate peut également apporter un soutien financier aux petites et moyennes entreprises (PME), afin de les aider à intégrer au mieux leurs nouveaux employés.

Ce soutien peut vous aider à payer différents aspects d'un programme d'intégration comme:

- une formation initiale et des séances d'accueil,
- une formation en langue,
- un mentorat.

Ces activités peuvent également comprendre une assistance visant à aider les travailleurs à s'installer dans un nouveau pays.

D'autres services peuvent être mis à votre disposition. Renseignez-vous auprès de votre agence de l'emploi *Reactivate*.

Puis-je utiliser *Reactivate*?

Oui, pour autant que vous soyez:

- ▶ une entreprise ou autre organisation enregistrée légalement dans un État membre de l'UE, quel que soit votre secteur économique, ✓
- ▶ apte à fournir une formation en cours d'emploi et d'autres activités de soutien au candidats retenus. ✓

Si vous souhaitez publier une offre d'emploi, celle-ci doit être:

- ▶ rémunérée, soumise à un contrat, et d'une durée minimale de six mois (les périodes plus courtes peuvent convenir pour des stages), ✓
- ▶ dans un État membre de l'UE (pas le pays de résidence du candidat), ✓
- ▶ qui respecte les lois relatives au travail et à la protection sociale, ✓
- ▶ conforme aux conditions particulières établies pour les stages ou les apprentissages (le cas échéant). ✓

Intéressé?

Si recruter dans un autre État membre et enregistrer vos offres d'emploi vous intéresse, contactez une agence de l'emploi *Reactivate*. Vous trouverez davantage d'informations sur le dispositif et sur les conditions de participation en ligne (cf. page 14).



Reactivate en un clin d'œil

Conditions de participation

Ce tableau reprend les personnes qui peuvent participer à *Reactivate* ainsi que les activités soutenues.

<p>Qu'est-ce que <i>Reactivate</i>?</p>	<p><i>Reactivate</i> est un dispositif de mobilité intra-UE pour l'emploi destiné à aider les citoyens de l'UE à trouver un emploi, un stage ou un apprentissage dans un autre État membre de l'UE.</p>	
<p>Qui peut participer?</p>	<p>Les demandeurs d'emploi doivent être:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ âgés d'au moins 35 ans lorsqu'ils introduisent leur candidature, ▪ citoyen de l'UE, résidant légalement dans un État membre de l'UE, ▪ en quête d'un emploi dans un autre État membre. <p>Vous pouvez participer, même si vous avez déjà participé à des activités de mobilité de l'UE. Aucune qualification ou expérience professionnelle spécifique n'est requise pour accéder à <i>Reactivate</i>.</p>	<p>Les employeurs doivent être:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des organisations ou des entreprises ayant un siège légal dans un État membre de l'UE, quels que soient sa taille ou son secteur d'activité, ▪ qui est en parfaite conformité avec les obligations légales en matière de travail et de fiscalité dans les pays où ils sont établis. <p>Les PME (c'est-à-dire des entreprises comptant jusqu'à 250 employés) peuvent bénéficier d'un soutien financier.</p>
<p>Quels sont les types d'emploi soutenus?</p>	<p>Les services de <i>Reactivate</i> concernent les emplois, les stages et les apprentissages qui sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ situés dans tout État membre de l'UE, à l'exception du pays de résidence du candidat, ▪ conformes aux lois nationales relatives au travail et à la protection sociale, et fournissent des informations ouvertes et transparentes sur les droits et obligations des travailleurs et des employeurs, ▪ rémunérés (par un salaire) et sont régis par une relation contractuelle, ▪ d'une durée minimale de six mois (les durées plus courtes peuvent convenir pour des stages). 	
<p>Ce qui est exclu:</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les placements situés en dehors de l'UE et la participation de travailleurs et d'employeurs issus de pays extérieurs à l'UE, ▪ Les placements professionnels au sein des institutions/organes de l'UE et autres organisations ou agences internationales similaires ou organisations financées par l'UE, ▪ Les emplois saisonniers ou temporaires dont la durée est inférieure au minimum contractuel requis aux termes de <i>Reactivate</i>, ▪ Les stages professionnels ou toute autre forme de formation qui s'inscrit dans les exigences obligatoires afin d'obtenir des qualifications certifiées (notamment dans le domaine des soins de santé ou du droit). 	

Financement et soutien

Ce tableau résume les mesures et le soutien financier les plus communément fournis par *Reactivate*. D'autres services ou soutiens financiers sont également disponibles. Renseignez-vous auprès de votre agence de l'emploi *Reactivate* pour plus d'informations.

Soutien financier direct (mesures d'accompagnement standards)	Soutien forfaitaire De manière générale, les allocations varient en fonction du pays d'accueil ou d'autres critères.	
	Les mesures destinées aux demandeurs d'emploi comprennent: <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'entretien avec un employeur, ▪ le déménagement vers le pays d'accueil, ▪ le déménagement de la famille, ▪ une formation en langue, ▪ la reconnaissance des qualifications. 	Les mesures destinées aux employeurs comprennent: <ul style="list-style-type: none"> ▪ des programmes d'intégration fournis par l'employeur aux nouveau(x) travailleur(s), stagiaire(s) ou apprenti(s) mobile(s).
	Remboursement des frais Mesures pour les demandeurs d'emploi Si cela ne fait pas l'objet d'un forfait, vous pouvez demander à ce que vos cours de langues soient remboursés à concurrence d'un montant maximum.	
Prestation de services (Mesures d'accompagnement complémentaires)	Les services de l'emploi de <i>Reactivate</i> peuvent également fournir des services d'assistance gratuits aux candidats, en amont et en aval du placement. Par exemple: <ul style="list-style-type: none"> ▪ informations et orientations, ▪ formation préparatoire (p. ex. évaluation ou certification des compétences, ou des formations visant à obtenir des compétences non techniques), ▪ formation en langue. 	

En savoir plus sur **Reactivate**

Reactivate est le prolongement du programme Your First EURES Job («Votre premier emploi EURES»), un dispositif européen de mobilité similaire destiné aux jeunes âgés de 18 à 35 ans, et aux employeurs.

Vous trouverez des informations complémentaires sur «Your First EURES Job» à l'adresse:

ec.europa.eu/social/yourfirsteuresjob

eures.europa.eu

Reactivate soutient la mobilité professionnelle au sein de l'UE, sur les mêmes fondements que le dispositif «Your First EURES Job». Il vise à:

- exercer la liberté de mouvement des travailleurs, stipulée dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,
- soutenir les demandeurs d'emploi qui souhaitent déménager dans un autre État membre de l'UE,
- soutenir les employeurs qui souhaitent recruter dans d'autres États membres de l'UE,
- placer des citoyens européens âgés de plus de 35 ans dans des emplois, des stages ou des apprentissages situés dans un autre État membre que celui dans lequel ils résident (en particulier les chômeurs),
- aider les employeurs à trouver des candidats dans d'autres États membres de l'UE qui peuvent correspondre au profil requis pour un poste vacant difficile à pourvoir.

Les activités de *Reactivate* ont commencé en 2017 par le biais de trois projets du consortium menés par les agences publiques de l'emploi de France, Italie et Suède. D'autres projets pourront suivre et faire partie de cette action. Les principales agences de l'emploi et les autres membres des consortiums constitueront les principaux points de contact pour ceux qui souhaitent participer.



Glossaire

Agences de l'emploi <i>Reactivate</i>	Les agences de l'emploi fournissent des services <i>Reactivate</i> dans les États membres de l'UE participants.
Apprentissage	Placement qui combine une formation professionnelle avec un enseignement scolaire dont l'objectif est d'acquérir une série de connaissances, d'aptitudes et de compétences nécessaires pour accéder à une profession (voir également: Stage).
Candidat	Un demandeur d'emploi, ou un employé qui souhaite changer de poste, qui postule à un emploi, un stage, ou un apprentissage dans un autre État membre.
Consortiums	Partenariats qui impliquent plusieurs organisations.
EURES	EURES est un réseau de coopération entre la Commission européenne et les agences publiques de l'emploi des États membres de l'Espace économique européenne (EEE, c'est-à-dire les 28 États membres de l'UE plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein). La Suisse participe également à la coopération EURES. EURES aide les travailleurs et les employeurs qui souhaitent bénéficier de la liberté de mouvement des travailleurs au sein de la EEE.
Mobilité	Processus au cours duquel les travailleurs peuvent naviguer entre plusieurs emplois, professions et, plus particulièrement, zones géographiques (dans le cas présent, entre plusieurs États membres de l'UE).
PME	Les petites et moyennes entreprises (PME) sont des sociétés ou d'autres organisations d'employeurs comptant jusqu'à 250 employés.
Programme d'intégration	Paquet comprenant au moins une formation d'intégration fournie par l'employeur à un nouveau travailleur mobile, afin de l'aider à s'intégrer dans l'entreprise ou l'organisation. Le paquet inclut des formations et/ou d'autres services de soutien.
Soutien forfaitaire	Forme de financement basé sur les montants standards destinée à couvrir des catégories spécifiques de dépenses.
Stage	Placement qui complète un programme pédagogique ou un CV individuel. Son principal objectif est d'améliorer l'employabilité et de faciliter la transition vers un emploi régulier (voir également: Apprentissage).



Obtenez des conseils et des informations

Obtenez davantage d'informations sur les agences de l'emploi *Reactive* leurs activités de soutien, les conditions de participation et leurs coordonnées sur le site:

eures.europa.eu

Veillez suivre le «lien Reactive» situé sur la page d'accueil ou lancer une recherche dans les sections «Demandeurs d'emploi» ou «Employeurs».

Il est possible que les services directs ne soient pas disponibles dans tous les pays participants, mais les agences de l'emploi *Reactive* peuvent aider les demandeurs d'emploi et les employeurs de tous les États membres de l'UE.

Références utiles

Carte européenne d'assurance maladie, la carte des soins de santé de l'UE pour les séjours temporaires dans un autre pays de l'UE, l'AELE ou la EEE.

EaSI, le programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale pour la période 2014-2020.

Enterprise Europe Network, un réseau visant à aider les PME à profiter au mieux des occasions commerciales au sein de l'UE et au-delà.

EURES, le réseau des services européennes de l'emploi et le portail européen sur la mobilité de l'emploi.

EUROGUIDANCE, le réseau des systèmes d'orientation de carrière à travers l'Europe.

Europass, l'outil permettant de créer un CV qui rend vos compétences et qualifications intelligibles en Europe.

Europe Direct, est un service qui vous aide à trouver les réponses à vos questions concernant l'Union européenne.

L'Europe est à vous, aide et conseils destinés aux citoyens de l'UE et à leur famille.

NARIC, le réseau communautaire des centres nationaux d'information sur la reconnaissance académique des diplômes.

Reconnaissance des qualifications professionnelles, informations sur la liberté de mouvement pour les professionnels et la reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise au sein de l'UE.

Solvit, service en ligne qui contribue à défendre les droits européens des citoyens et des entreprises.

Travailler dans un autre pays de l'UE, informations sur les droits des travailleurs qui se déplacent au sein de l'UE, de l'AELE ou de la EEE.

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- un seul exemplaire:
sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- exemplaires multiples/posters/cartes:
auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm),
des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm),
en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm)
ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).

(* Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits
(sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Reactivate – Dispositif de mobilité professionnelle de l'UE

Si vous souhaitez recevoir régulièrement des informations à jour sur la direction générale pour l'Emploi, les affaires sociales et l'inclusion, inscrivez-vous à l'adresse suivante, et vous recevrez notre lettre d'information électronique Europe Sociale, gratuitement:

ec.europa.eu/social/e-newsletter

Vous pouvez télécharger nos publications, ou vous inscrire gratuitement pour les recevoir, à l'adresse suivante:

ec.europa.eu/social/publications

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

-  EURESjobs
-  socialeurope
-  EURESjob
-  EU_Social
-  EURES (Company Page)
-  EURES Europe

Abonnez-vous à notre newsletter

bit.ly/subscribeeures

